L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 24 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande à louer—Pour la campagne, moyennant un prix raisonnable pour deux ou trois mois, davantage peut-être, un bon cheval de famille pour voiture, doux et sans défaut, que pourrait conduire une dame. On prendra le plus grand soin du cheval. S'adresser par lettres, avec renseignements quant au prix, etc., à A. B., Letter Box G., N. O. Post office.
21 juin—

A LOUER.

A louer—Coin Ste-Anne et Royale, magasin et premier, s'adresser à Mangin.
19juin—1 sem

A VENDRE.

A vendre, pour cause de départ du propriétaire, la très ancienne confiserie Kuntz, au coin des rues du Canal et Carondelet, avec les installations en totalité ou en partie et un bail de quatre années. S'adresser sur les lieux.
21 juin—

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
14juin—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Eliza Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 6,484—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour les lesquelles le compte amendé et supplémentaire final présenté par James I. Day, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29—3 juil

Succession de Louis Crousseilles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,317—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par François Basile Hernandez, exécuteur testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 juin—17 22 26

Succession de Mark H. Applegate.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,596—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mannette Applegate, administratrice, dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN Greffier.
18 juin—18 22 26

Succession de Sarah Riger, femme de Joseph P. Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,352—Division B—Attendu que Gabriel Villere administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sarah Riger femme de Joseph P. Wilson, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Richard T Buckner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 17,617—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Alice M. Buckner exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21juin—21 25 30

Succession de Thomas Leo Cheevers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21,546. Division —Attendu que John A. Cheevers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Leo Cheevers décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de William H. Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,991—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Corinne Elizabeth Howell Wood, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de John Heimers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,771—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villere Administrateur public et administrateur dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Eagle Bart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,332—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar Bart administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Vve J. A. Gruiline.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. [illegible]—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur Denis exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 juin—15 19 24

AVIS AUX CREANCIERS.

James Lewis vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 19,428—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Lewis, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29—3 juil

Richard I. Robertson jr. et Bardeaux & Robertson vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 10,352. Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Streuby syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29 3 juil

Rudolph Schmutz vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,396—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Stephen J. Derbes syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 juin—15 19 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Albert Cammack vs. ses créanciers.—No 21,497—Division C.—Ordre de Cour—Qu'une cession des propriétés du pétitionnaire Albert Cammack, individuellement et comme membre de la raison sociale de Renshaw Cammack & Co soit et est, par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Omer Villeré, Esq., notaire en cette ville, LUNDI, le 18ème jour de juillet 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Bernard McCloskey, Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 13 juin 1887.
(Signé): F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
14juin—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Frank Tarde vs. ses créanciers—No. 21,481 Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank Tarde soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Chas Rolle, notaire, en cette ville, VENDREDI, 24 juin 1887, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 10 juin 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
11 juin—3f en 10 j

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION

DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois et **ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 JUILLET 1887.

GROS LOT:

$150,000

AVIS.—Billets $10 seulement, DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS.

1	Gros lot de	$150,000..	$150,000
1	.. .. de	50,000..	50,000
1	Lot de...	20,000..	20,000
2	Lots de...	10,000..	20,000
4	Lots de...	5,000..	20,000
20	Lots de...	1,000..	20,000
50	Lots de...	500..	25,000
100	Lots de...	300..	30,000
200	Lots de...	200..	40,000
500	Lots de...	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100	Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	..	200..	20,000
100	..	100..	10,000
1000	..	50..	50,000

2,179 Lots s'élevant à.........$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 10 actions du fonds-capital de la Mechanics' & Traders' Insurance Co., vitrières, miroirs, et tous les meubles de maison de valeur.

Dans l'affaire de la succession de Mme Ann Saron, veuve d'un premier mariage de Félix Saron et femme divorcée d'un second mariage de James Heany.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,587—En vertu d'un ordre de vente, daté le 22 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 5 juillet 1887, aux heures ci-dessous indiquées, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° A midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez—
Dix (10) actions du fonds-capital de la Mechanics' & Traders' Insurance Company.

2° A 1 heure P. M., au local No 226 rue Baronne—
Tout le contenu du dit magasin et local, consistant, au rez-de-chaussée, en comptoirs, vitrières, étagères, installations, boites à cheveux et leur contenu, un grand miroir, etc.; et aux étages supérieurs, un grand assortiment de meubles de maison, etc.—le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 juin—24 29 juil 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles. Meubles. Meubles.

David Glover vs Rudolph Gelbermann

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 12,638—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, le MARDI, 28 juin 1887, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—
Un lot assorti de meubles de maison, comprenant un ameublement de salon de valeur, bibliothèque, porte chapeaux, réfrigérateur, etc, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil du moulin à riz de valeur connu sous le nom de American Rice Mill, du No. 141 au No. 149 de la rue South Peters; droit d'occupation, comptes courants, etc.

Edmond Marchesseau vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, —No. 19,812—Division D—En vertu d'un ordre de vente daté du 21 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 5 juillet 1887, à 11 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Sur les lieux du No. 741 au No. 149 de la rue South Peters—
Tout le contenu des dits lieux connus sous le nom de "American Rice Mill" et consistant de 2 bouilloires, une machine complète, 1 machine donkey avec pompe, 6 meules, 4 paires pondeurs (écraseurs) avec poulies, courroies et accessoires complets, 2 paires de pierres avec courroies (gearing) et accessoires, 1 brosse avec courroie et (gearing), 3 grands et 4 petits censeurs, 5 shakers, 2 soufflets (blast fans) et 3 petits éventails à succion, 7 screens, aile de couche, poulies, courroies, etc., reliés aux soufflets, shakers et screens, etc., et dite propriété et installations, etc., appartenant à un moulin à riz de première qualité.
Aussi, une pompe à gaz, arbres de couche, courroies, poulies, etc.
300 sacs (plus ou moins) offal, son, screenings, etc.
150 barils vides (plus ou moins) rice polisher, etc.
1 lot fil de fer et fil de fer recouvert de draps, balances et tracks, et divers autres objets, etc., le tout selon inventaire enregistré dans la susdite affaire.
Aussi, un lot de meubles de bureau, etc.
2° Le droit d'occupation des lieux du No 141 au No 143 de la rue South Peters expirant le 30 septembre 1887, et le droit d'occupation des lieux des Nos 145 et 149 rue South Peters, expirant le 31 juillet 1887.
3° Aussi les comptes suivants, etc.
Hansell & Cie, compte courant, $75 50.
Une action de la compagnie d'assurances Louisiana sur laquelle trois paiements s'élevant à $30 ont été faits.
Billet de A. et P. A. Villermain du 11[14] mars 1886 avec 8 pour cent d'intérêt après maturité pour la somme de $484 83.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23juin—26 28—2 5 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Premier District. Pour effectuer un partage. Mark A. Diamond vs Amélia Diamond

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,193—En vertu d'un jugement rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour opérer un partage, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher et désigné par le No. 47 et mesurant 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Poeyfarre sur une profondeur d'à peu près 124 pieds 10 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Annonciation et 124 pieds 5 pouces sur le côté le plus près du lot No. 46 et borné dans le fonds par une allée en commun de 8 pieds de largeur sur laquelle il a une façade de 25 pieds 10 pouces.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt pour cent d'intérêt, garanti par hypothèque, etc. et les clauses usuelles, etc., etc.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mai—26—juin 2 9, 16, 23, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joaquim Infante Rosell vs. Mme Célestine Chastant, veuve de Dr C. C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,346.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 23 juillet 1887 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, St. Philippe, Chartres et Ursulines mesurant un pied français, vingt-neuf pieds, plus ou moins, de face à la rue Royale sur une profondeur de cent un pieds plus ou moins borné sur le côté de la rue Ursulines par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à M. Fleitas, sur l'autre côté vers la rue St. Philippe par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à E. Barrondez. Etant la même propriété que la défenderesse a acquise de C. C. Turpin conformément à un acte passé pardevant Alexandre Emile Bienvenu, notaire, en date du 31 octobre 1870.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22juin—22 29—6 13 20 23juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée formant le coin sud-ouest des rues St Charles et Première.

Mme P. L. Adams, veuve, etc, vs J. O. Mariois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,178—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 233 (anciennement l'ilet 110), qui est borné par les rues St Charles, Première, Carondelet et Deuxième, et faisant partie du lot numéro 14 d'après un plan dressé par E. Gottheil, le 15 mai 1850 et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex notaire en cette ville, le dit lot ci-dessus ayant ou mesurant vingt six pieds deux pouces quatre lignes de face à la dite rue St Charles, sur une profondeur et façade sur la rue Première de cent vingt pieds, formant le coin des rues St Charles et Première.
Acquis par le défendeur par un achat de Victor Lotorey, d'après un acte passé pardevant E. Saunders, notaire, le 24 mars 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Une somme suffisante comptant pour payer la réclamation du plaignant à environ deux mille deux cent cinquante piastres ($2250) avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 24 mars 1886 jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 sur le montant du dit principal et intérêt pour frais d'avocat, les frais et charges des procédures et vente et les taxes dues sur la dite propriété.
2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet à ordre de deux mille deux cent cinquante piastres ($2250) tiré par le défendeur à son propre ordre et endossé par lui, daté le 24 mars 1886 et payable deux ans après date à la Banque des Citoyens de la Louisiane et stipulant que le dit billet porte intérêt de 8 0/0 par an à partir de sa date jusqu'à paiement, et garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété ci-dessus et conformément à la réclamation du plaignant; l'acquéreur assumera toutes les obligations, etc. de l'acte primitif passé pardevant E. D. Saunders, notaire, le 24 mars 1886.
3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mai—31—juin7,14,21,28—juil 2

MASTER'S SALE

John A. Morris vs. M. et Mme P. E. Brulatour.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS Unis, pour le District Est de la Louisiane. No 11,562—Chancellerie—En vertu et conformément à un jugement rendu le 13 mai 1887, moi, soussigné, Special Master, je procéderai à la vente à l'encan, au pied de l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Royale, Chartres et St-Louis, mesurant, au pied français, 60 pieds de face à la dite rue Royale sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; la dite propriété étant bornée sur le côté vers la rue St-Louis, par la propriété anciennement connue comme l'Hôtel St-Louis et maintenant Hôtel Royal, laquelle dite propriété appartient à la dite Mme P. E. Brulatour, par achat de E. D. Nores, par acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 4 mai 1882.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. SABOURIN, Special Master.
31mai—31 juin 2 18 23 30 juil 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Adrien Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,540.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et la Paix, le dit lot mesure dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.
Ensemble avec les quarante deux actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.
Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages, avec verandah sur la façade, No57 rue de l'Esplanade, dépendances, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: la somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement; en outre, une somme de cinq cent quatre dollars, montant de contributions des dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1881; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1882; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1883; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1884; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1885; et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1886. L'acquéreur assumera en outre le reste du montant dû sur les actions, savoir: Trois mille deux cent soixante-seize dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus; il assumera aussi toutes les obligations d'un actionnaire de la dite banque pour les dites quarante deux actions. La balance, s'il y en a une, sur le prix de l'adjudication, comptant.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24,31—juin 7,14,21,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Eliza Rand vs. veuve G. W. Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,164—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Histoire, Grands Hommes, Bagatelle et Craps, et marqué numéro un sur un plan dressé par C. A. De Armas, portant la date du douze janvier 1854, et mesurant trente trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Histoire, sur cent trente deux pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Craps, et mesurant sur la ligne opposée qui le divise du lot numéro deux, à savoir: trente six pieds trois pouces de profondeur puis courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante huit pieds dix pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds, et courant en suite de nouveau vers la rue Craps, trente trois pieds jusqu'à ce qu'il vienne frapper la première ligne de côté du loté No un.
Acquis par le défendeur d'après un acte passé pardevant Chas V. Foulon, notaire, le 2 mai 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7 14 21 28 juin—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs. Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Poète, Dauphine et l'Avenue Lafayette désigné par le No. Un, sur un plan dressé par Louis H. Pilié voyer, le 4 juin 1872, annexé à un acte passé dans le bureau de James Fahey, notaire, le 17 juin 1872 et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine trente et un pieds et huit pouces de face à la rue Poète, trente et un pieds huit pouces et trois lignes de large dans le fond sur une profondeur de soixante treize pieds et six pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine et soixante douze pieds et dix pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Royale.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7, 14, 21, 28, juil 2

VENTES PAR LE CONSTABLE

Wm. G. Tebault vs Wiley J. Hamilton.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans, No 12,608—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette entre les rues St Charles et Carondelet, le JEUDI 23 juin 1887, à 10 1/2 heures A. M., la propriété ci-dessous décrite à savoir—
Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN.
Constable Première Cour de Cité
14 juin—14 19 23

N. O. & N. E. R. R. Co vs B. P. Lauseig, Jno Jones & N. A. Lucas in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans No 12,535—En vertu d'un writ de fieri facias contre B. P. Lauseig, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique rue Presse, près de la rue Urquhart, Troisième district, JEUDI 23 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir
Un lot de bois de construction d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
14 juin—14 19 23

Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml Brown, autorisée.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans—No. 12,604. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, le JEUDI, 7 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Florida Landing ou Julia, Johnson et Prieur, désigné comme le lot No 18 conformément à un plan fait par C. A. Hedin, voyer, le 5ème jour de mars 1848 et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan dressé par A. Deittle, jr., voyer, en date du 13 novembre 1868. Une copie du dit plan est annexé à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Reddix, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, daté du 16 janvier 1882, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, 27 pieds de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Deittle. Etant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Cette cède étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus fort offrant et dernier enchérisseur respectivement pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant un billet avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date de la vente, jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer au comptant le prix d'annonces, les frais du constable, etc., se montant à environ quatre-vingt-cinq ($85) piastres.
FENDEL HORN.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 juin—21 26—juil 7

M. J. Larrieu et John Ansel vs Ed. Lafferanderie.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No 11,854—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, contre Ed. Lafferanderie, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 1er juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une charrette pour laitier à deux roues, un cheval bai, un jeu de harnais, et tout le contenu d'une laiterie, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
21juin—21 26 juil 1

Themy Lafon contre Mme G. Carleton.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 9,387.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 25 juin 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES.
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
14 juin—14, 21, 25.

Félix J. Dreyfous contre Eliza ou Elise Ximenes.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 9,387.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1887, à 11heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
16 juin—16 25 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés Améliorées de Grande Valeur

Dans le Deuxième District.

Coin des rues Dumaine et Roman, jolie maison à double corps de logis.

No 146 rue Roman, entre Dumaine et Ste-Anne, jolie maison à double corps de logis, presque neuve

Coin des rues Dumaine et Galvez, maison élégante à double corps de logis.

No. 180 rue Prieur, entre les rues Dumaine et St-Philippe, cottage retiré de la rue.

Vente péremptoire pour clore la succession de Mme G. Mailhes.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale. —SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade:

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Anne, Derbigny et Roman, désigné par la lettre A, d'après un plan dressé par A. de Armas, sous voyer de la ville, daté le 30 avril 1887 lequel dit lot mesure d'après le dit plan 33 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Dumaine, sur 64 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Roman, et fait partie du lot désigné par le No 9, sur un plan particulier dressé par O. A. Castaing. Les améliorations comprennent la jolie maison en bois à double corps de logis, recouverte en ardoises ayant 4 chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., et connue par le numéro municipal 316 rue Dumaine.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Ste Anne et Roman, désigné par la lettre B, d'après le plan ci-dessus mentionné de A. de Armas et mesurant d'après ce dit plan 62 pieds 9 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 33 pieds 1 pouce et 2 lignes, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une élégante maison en bois à double corps de logis recouverte en ardoises avec 4 chambres, cuisine ayant deux chambres, hangar pour blanchir, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 146 rue Roman.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Philippe, Galvez et Johnson désigné par la lettre A, d'après un plan dressé le 16 mai 1867 par J. A. D'Hémécourt, sous voyer, le dit lot forme le coin des rues Dumaine et Galvez, et mesure en mesure américaine 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Galvez. Les améliorations comprennent une maison élégante en bois à double corps de logis recouverte en ardoises avec attic contenant en tout environ 8 chambres et 2 cabinets, une cuisine à deux étages avec 2 chambres de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., et connue par le numéro municipal 379 rue Dumaine.

4° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Prieur, Johnson et St Philippe, étant partie du lot No 11, d'après un plan dressé par Giroux et Castaing, le 13 janvier 1851, et mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison en bois à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant 4 chambres, cuisine, lieux d'aisance, puits, citerne, etc., connue par le numéro municipal 180 rue Prieur.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, la clause de 10 0/0 pour frais d'avocat en cas de procédures pour recouvrer le paiement des billets ou toute partie de ceux-ci et toutes les clauses de garantie usuelles.
Les acquéreurs devront tenir les bâtisses assurées pour un montant qui sera fixé par les parties intéressées et transférer la police au détenteur des billets, rembourseront les primes payées d'assurance, assumeront les taxes de l'année 1887 au-dessus du prix d'adjudication et déposeront 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Jules F. Meunier notaire public aux frais des acquéreurs.
11 juin—11 12 18 au jour de la vente

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS UNIS.

LOUISIANA CONSTRUCTION CO. LIMITED vs LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 11,449—A la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le JEUDI, trentième jour de juin 1887, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal à la Nouvelle-Orléans la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

1° L'ilet A borné par les rues Douane et Bienville et les lignes des chemins de fer Louisville, Nashville et Morgan et le Sugar Landing, le dit ilet mesurant 121 pieds 2 pouces de face sur les rues Bienville et Douane 340 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du dit Sugar Landing.
2° L'ilet B borné par les rues Douane et Bienville et la ligne des chemins de fer Louisville, Nashville et Morgan, le dit ilet mesurant 120 pieds de face à la rue Douane 80 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville 308 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Front 153 pieds de face à — et 171 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la ligne du dit chemin de fer.
3° L'ilet C, étant un triangle de terre borné par les rues Bienville, Conti, Front et la ligne des chemins de fer Louisville & Nashville et Morgan mesurant 64 pieds 1 pouce et 4 lignes rue Bienville 274 pieds 0 pouce et 3 lignes sur la rue Front 271 pieds 8 pouces et la ligne sur la ligne des dits chemins de fer et formant une façade près de l'intersection sur les rues Front et Conti.
3° L'ilet D borné par les rues Bienville, Conti, la ligne du chemin de fer Louisville, Nashville et le Sugar Landing, mesurant 125 pieds 10 pouces et 3 lignes sur les dites rues Bienville et Conti sur 390 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne des dits chemins de fer, et 30 pieds 0 pouce et 2 lignes sur le dit Sugar Landing.
4° L'ilet F borné par les rues Conti, St-Louis Clay et Front, le dit ilet étant pentagonal en forme et mesurant 119 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la rue Conti 74 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la rue St Louis, 309 pieds 8 pouces et 7 lignes rue Clay, et quant aux deux côtés sur la rue Front, 124 pieds 0 pouces et 5 lignes sur un côté et 194 pieds 2 pouces et 7 lignes sur l'autre côté.
5° **Tous les droits, titre et intérêt** de la ville de la Nouvelle Orléans de toute sorte et de toute nature, aux hangars, constructions, bâtisses et améliorations dans les dits ilets A, B, C, D et E, ainsi qu'il est stipulé dans les ordonnances de ville No 1528 N. S., approuvées le 14 août 1869, et dans l'acte notarié passé pardevant W. J. Castel notaire le 18 août 1869 entre la dite ville et F. B. Fleitas et autres, le dit droit comprenant
1. L'option de prendre les dits hangars et constructions à une moitié de leur valeur estimée au comptant à l'expiration de vingt cinq ans du 1er novembre 1871, le droit et pouvoir de nommer des estimateurs ainsi qu'il est stipulé dans les dites ordonnances et le contrat fait dans le but de déterminer la dite valeur au comptant estimée.
2. L'option d'étendre le droit d'usage des dits hangars et ilets désignés dans les dites ordonnances et les dits contrats durant quinze années subséquentes au dit 1er novembre 1896.
3. Du droit de remettre pleine possession des dits hangars à la ville après l'expiration des dites quinze années de loyer additionnel.
6. Tous les droits, titre et intérêt de toute sorte et de toute nature de la ville de la Nouvelle-Orléans dans et provenant du dit contrat passé pardevant W. J. Castell, notaire public, entre F. B. Fleitas et autres, le 18 août 1869, en vertu de l'ordonnance No 1528, N. S., lequel dit contrat a été transféré au New Orleans Sugar Shed Company, et les termes du dit bail ont été modifiés par l'ordonnance No 4492 N. S. incluant le droit de recevoir dans le dit contrat 10 pour cent des recettes brutes annuelles du dit Sugar Shed Company jusqu'au 1er novembre 1896.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats Unis, Nouvelle Orléans, 28 mai 1887.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
28 mai—juin 2,9,16,23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Themy Lafon vs Aline Lewis et Berthe Lewis, femme de Neville Reviere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 10,043—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier district de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro huit dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St Pierre et Orléans, sur un plan dressé par M. Pilié, le 21me jour de mai 1845, et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure, au pied américain, vingt huit pieds six pouces de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et avantages qui y appartiennent.
La dite propriété a été acquise par Berthe Lewis et Aline Lewis de Veuve J. Jonas, F. H. Jonas et als., conformément à un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, en date du 15 mai 1877, enregistré au Bureau des transferts, livre 111, folio 17.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vaches, veaux, chevaux, wagons et un lot d'ustensiles et d'installations de buvette et restaurant.

Carondelet Canal and Navigation Co. vs Otto Touché.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,999.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI 29 juin 1887, à 1:30 heures p.m. de la propriété ci-après décrite, savoir:
Au local connu comme la buvette et restaurant "Over the Rhine", sur la rive gauche du Bayou St-Jean vis-à-vis le Fort Espagnol.
Quatre vaches, trois veaux, un cheval, deux wagons à quatre roues avec couverture et harnais, quatre ou cinq cochons et un lot de volailles—aussi un lot d'ustensiles de buvette et de restaurant, consistant en chaises, tables, vaisselles, lampes, installations, etc., le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—18 22 25 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

VACHERIE!

Vente forcée.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—VENDREDI, 24 juin 1887, il sera vendu à midi, à Greenville à l'encoignure des rues Edmund et Victor, à côté de la savanne de Fouché—

16 vaches laitières, 2 taures, 1 cheval, 1 charrette à lait, 1 wagon, harnais, bidons, et toutes les ustensiles de la vacherie.
Conditions—Jusqu'à $50, comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place.
22juin—

VACHERIE.

Succession de Jean Pierre Saloy—No. 21,398.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur. Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—LUNDI, 27 juin 1887, il sera vendu, à midi, à la résidence du défunt, rue de la Commune, entre les rues Napoléon et Salomon, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juin 1887—

29 vaches laitières, plusieurs avec veaux, 1 taureau, 2 chevaux, 2 mulets, 2 charrettes à lait, 2 ditto à provisions, bidons, harnais, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.
Aussi—50 têtes de volailles, 4 trucs avec petits et meubles de maison.
Conditions—Comptant sur les lieux.
16 juin—16 21 26

Propriété rue St-Antoine.

Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 25 juin 1887, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez—
Un lot de terre, situé rue St Antoine, entre Marais et Urquhart, mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Antoine, sur 127 pieds, 11 pouces, 5 lignes de profondeur. Ensemble, les bâtisses et améliorations consistant en une bâtisse construite dans l'intérieur du terrain, contenant quatre pièces, un hangar (shop) sur la rue, auquel est adjoint un autre hangar plus long contenant une écurie; lieux d'aisance, citerne, etc. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billet portant 8 pour cent d'intérêt par an, de date, et hypothèque.
Les taxes de l'année 1887 sont à la charge de l'acquéreur, qui en assumera le paiement en sus du prix d'adjudication. La propriété devra être maintenue assurée et la police transférée au porteur du billet. L'acheteur se conformera à toutes les clauses d'usage et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant P. O. Peyroux, notaire public.
19 juin—

Grande étable, rue de la Commune, avec quatorze lots de terre

Succession de Jean Pierre Saloy

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 21 398—

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juillet 1887, la propriété suivante, savoir:
Quatorze lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent situés dans le 1er district de cette ville dans l'ilet No 33 borné par les rues Commune, Ulloa, Napoléon et Salomon lesquels lots sont contigus et mesurent chacun
Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Salomon et Commune—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Commune sur 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Salomon et 123 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.
Le lot No 2—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune, sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 3
Le lot No 3—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune sur une profondeur de 134 pieds 9 pouces 4 lignes du côté du lot No 4
Le lot No 4—32 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune sur une profondeur de 140 pieds 6 pouces 7 lignes du côté du lot No 5
Le lot No 5—32 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Commune, sur une profondeur de 146 pieds 4 pouces 2 lignes du côté du lot No 6
Les lots Nos 20, 21, 22, 23 et 24 mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Ulloa sur 109 pieds de profondeur le lot No 24 formant en coignure des rues Ulloa et Salomon
Les lots Nos 25, 26, 27 et 28 mesurent chacun 34 pieds 7 pouces de face à la rue Salomon sur une profondeur de 158 pieds 10 pouces 1 ligne.
Les bâtisses et améliorations comprennent une maison de résidence, et une étable à deux étages pouvant contenir 42 têtes d'animaux, hangar deux citernes etc.
Le tout sera vendu en bloc et d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant J. E. Pottelle, notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes pour l'année 1887.
19 juin—19 25—juillet 4 9 16 23

Un joli cottage rue du Quartier, No. 154

Vente positive pour satisfaire un créancier hypothécaire.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur Bureau coin Bourse et Passage de la Bourse—SAMEDI, 25 juin 1887 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins—
Un lot de terre mesurant 41 pieds de face à la rue du Quartier sur 33 pieds de profondeur, entre les rues Remparts et St Claude. Ensemble une jolie maison façade en briques couverte en ardoises avant trois chambres galerie et corridor, cuisine double couverture en ardoises hangar, chambre à charbon, hydrant, citerne, lieux d'aisance, cour briquetée etc.
Se référer au plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Moitié ou davantage comptant balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Oscar Drouet notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes pour l'année 1887. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera exigé de l'acquéreur.
19juin—

Deux lots de terre situés à Alger et un banc à l'Eglise du Christ.

Vente de syndic.

James A. Renshaw vs. ses créanciers.

No 20 [illegible] Cour Civile de District—Division A.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 26 mai 1887—
1° Un banc à l'Eglise du Christ
2° Un ilet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, renfermé par les Avenues Pacific, Atlantic et les rues De Armas et Decatur et mesurant 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux Avenues Atlantic et Pacific 247 pieds 4 pouces de face aux rues De Armas et Decatur.
3° Un ilet de terre situé dans le même District renfermé par les Avenues Pacific, Elmire les rues Decatur et Newton lequel ilet de terre mesure 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Pacific, et à la rue Elmire 247 pieds 4 pouces de face aux rues Decatur et Newton.
Conditions—Comptant
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes pour l'année 1887.
28mai—28—4 11 18 25—2juil

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,420—Division D dans l'affaire de Peter X. Glaser demandant une monition

A tous ceux que le présent avis concerne.

Attendu qu'à une vente publique pour taxe faite le 13 août 1886 l'Etat de la Louisiane par l'entremise du collecteur de taxes d'Etat du district inférieur de cette ville, vendit à Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf, conformément aux règlements de l'acte No 82 de 1884 de la propriété suivante et après décrite, à savoir:
CINQ CERTAINS LOTS DE TERRE dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés sur les rôles d'assessment comme lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'ilet No 175 borné par les rues Congrès, Elmire, Dauphine et Royale, les dits lots, Nos 4 à 8 mesurent 228 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur assessés pour les années 1871, 1872, 1873 1874, 1876, 1870, 1877 et 1878 au nom de Rufus Waples et étant la même propriété achetée par le dit Rufus Waples le 22ème jour de mars 1865 et décrite comme suit, à savoir
CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Bouligny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Casacalvo (maintenant Royale), Grands hommes (maintenant Dauphine), Elmire et Congrès, désignés comme lots Nos 3, 4, 5, 6 et 7, le lot No 3 mesure 45 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur entre les rues Casacalvo et Grands Hommes, le lot No 7 forme l'encoignure des rues Grands Hommes et Dauphine et mesure 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Grands-Hommes, comme le tout plus amplement expliqué dans le document de taxe exécuté par Charles Cavanac, collecteur de taxes d'Etat pour le district inférieur de cette ville, par acte devant A. A. Mer, notaire, à Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf, le 18ème jour d'août 1886 pour lesquels les dits acquéreurs ont payé la somme de soixante quinze piastres pour la dite adjudication. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 124, folio 285.
Et attendu que Peter X. Glaser a acheté la dite propriété des dits Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf pour la somme de cinq cent piastres comptant, comme le tout est expliqué par une copie certifiée d'un acte de vente par les dits Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf à Peter X. Glaser pardevant John R. Legier, notaire, le 19ème jour de mai 1887, les dites copies du document sont annexées à la pétition enregistrée au Bureau des aliénations, livre 58, folio 539, et livre 124, folio 784.
Et attendu que Peter X. Glaser a fait application à cette cour pour une monition ou annonce conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95 approuvé le 10 mars 1870 connus comme les Statuts Revisés de la Louisiane.
Donc, dès maintenant toutes les personnes intéressées dans la dite propriété sont citées aux noms de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à faire valoir, si elles en ont, tous droit, titre ou réclamation à la propriété par suite d'une informalité quelconque dans les annonces, procédures, publications, assessments, descriptions, ou adjudication d'après lesquels les ventes ci-dessus mentionnées ont été faites; ou toute irrégularité ou illégalité dans les notices, époque et genre de la dite vente ou toute autre défectuosité quelconque dans cette cause; les personnes sont requises de présenter, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.
Bureau du Greffier de Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 3 juin 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14 juin—

Succession de Antoine Carrière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,591—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Olivier Carrière, Exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16,21,25

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marie Lee Forsyth, épouse de John W. Black, et John W. Black et autres vs. les Mineurs Charles Henry, Arthur Carter et Ellen Adair Simpson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No. 20,894.

Vente pour opérer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, 17 rue Carondelet—Le MARDI, 28 juin 1887, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de mai 1887 et signé le 20 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Ramparts, Franklin, et Euphrosine, et désigné par le No 325. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 208 pieds du côté le plus rapproché de la rue Remparts et 205 pieds de l'autre côté.
2° Un autre terrain et les améliorations qui s'y trouvent, même district et carré d'ilet, désigné par le No 326 et mesurant 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 205 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Remparts; et 202 pieds de l'autre côté, mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs, souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux; billets qui devront être divisés en coupons si on le requiert et datés du jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront toutes les clauses usuelles de garantie, celle aussi de non alienando, honoraires d'avocat, 5 pour cent du montant de la vente, assurés en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie, capital et intérêt. Les bâtisses devront être toujours assurées contre l'incendie jusqu'au paiement des billets et la police d'assurance transférée et livrée aux détenteurs des dits billets, autre garantie au paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887, et un dépôt de dix pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John B. Croquine.

No 15,248, Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 7 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté le 31 mai 1887 il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après—
Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 6ème District de cette ville dans l'ilet borné par la propriété Foucher, les rues St George, Edmond et Green désignés comme lots Nos 5 et 6 mesurant chaque 29 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Edmond sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 forme le coin des rues Edmond et St George.
Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1887 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Dowling son notaire.
Aussi en même temps et au même endroit tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession incluant 5 vaches, 2 chevaux, charrettes volailles, etc., d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
5 juin—4, 11, 18, 25—juil. 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Susan A. Simpson et autres vs. les enfants mineurs Charles Henry, Arthur Carter, Ida Rebecca et Ellen Adair Simpson, et la mineure Clara G. Derr.

No 20,892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI 28 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 16me jour de mai 1887, et signé le 20me jour de mai 1887 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite savoir
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts et devant Hercules Burton actuellement Franklin et Euphrosine. Le terrain est désigné par le No 7 et mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur une profondeur de 214 pieds du côté supérieur et 211 du côté inférieur.
2° Un terrain situé dans les mêmes district et carré d'ilet et désigné par le No 324. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur 211 pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue des Remparts et devant Hercules et 208 pieds de profondeur du côté opposé.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets des acquéreurs, souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux, divisés en coupons si on le requiert, datés du jour de l'adjudication et portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront les clauses de garantie, clause de non alienando, honoraires d'avocat 5 pour cent au moment de la vente en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie du capital et intérêt. Les bâtisses devront être assurées constamment contre l'incendie jusqu'à parfait paiement des dits billets et les polices d'assurance transférées et livrées aux détenteurs des dits billets comme garantie additionnelle du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1887 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du montant de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey notaire aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de coin pour épicerie,

à l'encoignure des rues Lafayette et Howard, et le cottage adjacent près du dépôt du chemin de fer Valley.

Interdiction de Mme Mary Hart.

Nos. 19,643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureau, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 17 mai 1887 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir
Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Perdidas, Howard et Freret, plus amplement décrite comme suit, à savoir
1° Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Lafayette, Howard et Perdidas et mesure 21 pieds de face à la rue Lafayette, 21 pieds 6 pouces de face à la rue Perdidas, 128 pieds de profondeur côté face à la rue Howard et 128 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 2.
Les améliorations de l'encoignure comprennent une épicerie à un étage, avec une bâtisse dans le fond à deux étages et un cottage double à un étage connu par le No 214 rue Howard
2° Un cottage à un étage No 306 rue Lafayette. Le terrain mesure 17 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette, 16 pieds 6 pouces de face à la rue Perdidas, 118 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, et à peu près 117 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 4.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente garanti par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs enchères, toutes les taxes dues et exigibles en 1887 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Actes de ventes pardevant James Fahey, notaire.
22 mai—22,28—juin 4, 11, 18 25

Succession de Delia Dullanty,

femme décédée de Henry W. Pfeffer.

No 21,051—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—
Un quart d'ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, désigné comme ilet No 42, borné par l'avenue Broadway les rues Chestnut, Esther et Walt, étant cette portion faisant face aux rues Broadway et Esther, mesurant 150 pieds de face à la rue Esther sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Broadway.
Conditions—$1200 comptant, et la balance à un an de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues durant 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.
25 mai—25, 26—juin 4, 11, 18, 25—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sophia Quithermann vs. Katharina Nienmuller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,096.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Premièrement—Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Ste-Marie, Religieuses, Rousseau et Félicité, et désigné par le No six sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, le 31 mai 1847, déposé au bureau de L. R. Kenny, notaire. Ledit terrain mesure environ vingt-six pieds onze pouces de façade rue Ste-Marie, entre les rues Religieuses et Rousseau, sur cent vingt-sept pieds dix pouces cinq et demie lignes, entre parallèles—mesure américaine.
Deuxièmement—Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges et dépendances qui en font partie, dans le carré d'ilet ci-dessus décrit et mesurant environ sept pieds dix pouces et six lignes, plus ou moins, de façade rue Rousseau, entre les rues Félicité et Ste-Marie, sur une profondeur d'environ cinquante-trois pieds trois pouces sept lignes, plus ou moins, et contigu dans le fond au terrain premièrement décrit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27mai—27 juin 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers. Meubles en bois de rose et chêne des fabriques de Siebrecht et McCracken.

Tapis, Glaces, Montre et Chaîne, Porte-Chapeaux, Abat jour, etc., Comptoir pour ouvrir les huîtres et Armoire pour cigares.

Succession de J. B. Couret, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI 29 juin 1887 à 10 1/2 A. M. au local 394 rue du Canal, entre les rues Johnson et Prieur, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 mai 1887 dossier No. 21,075, pour compte de la succession de John B. Couret, décédé, il sera vendu à l'encan
Tout le contenu de la résidence ci dessus d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
Les meubles peuvent être vus seulement le jour de la vente.
17 juin—17 21 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magasin en briques de valeur et à trois étages, No. 81 rue Front et 80 rue Fulton.

Coin des rues Front et Lafayette.

John T. Moore Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al.

A l'encan. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 3 mai 1887 et signé le 9 mai 1887 Dossier No. 20,028 dans l'affaire de John T. Moore, Jr. vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al. Aussi en vertu d'un autre ordre du même honorable juge ci-dessus, en date du 20 mai 1887; aussi d'un jugement et ordre de l'honorable juge de paroisse de la cour de Franklin paroisse Ste Marie en date du 14 mai 1887, à l'encan il sera vendu.
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette désigné comme le lot No 16 et mesurant 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front sur une profondeur de 117 pieds 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 15 le plus près de la rue Poydras et une profondeur et façade à la rue Lafayette de 117 pieds 2 pouces et 5 lignes.
Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à trois étages anciennement connu comme l'Hôtel des Etrangers, caves, etc.
Conditions—Pour un sept huitième indivis de la propriété comptant en passant le titre.
Pour le reste du huitième indivis l'acquéreur fournira son billet daté du jour de la vente et payable douze mois après à 8 0/0 par an à partir de la date jusqu'au paiement et une hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur le huitième d'intérêt vendu dans cette affaire et doit contenir les clauses de non aliénando et toutes les autres clauses de garantie assurance, honoraires d'avocat, etc.
L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant. Acte de vente pardevant Jos. J. Woulfe notaire aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur No 394 rue Canal,

entre Prieur et Johnson, adjacent aux magnifiques résidences de MM Jno. T. Gibbons, juge A. Voorhies, Hon. John Fitzpatrick et autres.

Succession de John B. Courret, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 mai 1887, Dossier No. 21,075 pour compte de la succession de John B. Courret décédé, à l'encan il sera vendu.
Un certain portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Prieur, Avenue Cleveland et Johnson, mesurant ensemble 37 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles au pied américain, conformément à un plan à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent une charmante résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises connue par le No 394 rue Canal, entre Prieur et Johnson contenant grandes galeries de face et de côté, vestibule, salon, salle de bain, salle à manger, cuisine avec chambres pour domestiques, écurie, remise et autres dépendances, nouvelles constructions, tous conforts modernes, water works, cour pavée et jardin, arbres fruitiers, etc. Le tout formant un grand jardin à fruits et fleurs de grandes et spacieuses dépendances. La maison est en excellent état et est dans une des parties les plus désirables de la ville.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie avec le privilège de compter un ou toutes les balances de l'achat. L'acquéreur assumera en sus les taxes de 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant.
Acte de vente pardevant M. T. Ducros notaire aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un intérêt indivis dans la bâtisse en briques à trois étages, No 130 rue Royale

Succession de Calvin Porter, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI 9 juillet 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre les rues Natchez et Gravier dans le Premier District de cette ville en vertu d'un décret de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 3 juin 1887 Dossier No. 20,556 pour le compte de la succession de Calvin Porter décédé à l'enchère publique il sera vendu
Le septième 1/7 indivis intérêt dans un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St Pierre et Toulouse et mesurant—mesure française 30 pieds de façade rue Royale, sur une profondeur de 125 pieds.
Les améliorations qui s'y trouvent sont une bâtisse en briques à trois étages connue par le No 130 de la rue Royale et ayant au rez-de-chaussée, chambres, cuisine à deux étages, 3 chambres, cour pavée en pierres plates, entrée pour voiture, hydrant, etc. La propriété est louée à $40 par mois.
Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant en outre le paiement des taxes de 1887.
L'acte de vente pardevant George C. Preot, notaire aux frais de l'acquéreur.
5 juin—5 12 19 25—4 9 juil

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Auguste Paul, Peter Odenwald vs. Henrietta Odenwald et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 21,443.

Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887. Il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite savoir
Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 4 du carré d'ilet No 21, borné par les rues Galvez, Bienville, Miro et Conti, mesurant 27 pieds 4 pouces de façade rue Galvez, sur 118 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles conformément à un plan de A. D'Hémécourt, daté du 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Cette propriété est celle qu'avait acquise par achat de Louis Mathé, ainsi qu'il appert d'un acte pardevant R. J. Kerr, ancien notaire en date du 25 mars 1874.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux de la vente.
L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—4 11 18 25 juil 2 9

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence en bois, à deux étages, avec porte cochère.

Cleveland Avenue, adjacente à la demeure et au magasin du Dr Lalmant, au coin des rues Gasquet et Claiborne.

Succession de Michael Duffy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,015

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fribaucha, Encanteur—Bureau No 16 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un ordre signé le 16 mai 1887 et à un ordre supplémentaire en date du 20 mai 1887, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—
La maison de résidence en bois à deux étages désignée par le No 109 rue Gasquet, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, aujourd'hui Avenue Cleveland, Claiborne et Robertson. Ledit terrain mesure 25 pieds 6 pouces et 6 lignes de façade rue Gasquet aujourd'hui Cleveland Avenue sur 106 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations et tous droits, passages et privilèges y appartenant. Sa situation centrale et admirable la rend convenable comme résidence ou pour le commerce à cause de sa proximité au marché Claiborne, aux écoles, églises, chemins de fer urbains.
Conditions—1/3 ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit de un et de deux ans, payable en billets spécialement garantis par lien du vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 en sus du prix de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant MM. Woulfe & Rouen, notaires, aux frais de l'acquéreur.
24 mai—24, 24—juin 4, 11, 18, 25

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Cinquième District.

Lot de terre vacant rue Vallette.

Succession de Frank Silva.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 15,459.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 1er juin 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 80 borné par les rues Vallette, Chestnut, Alix et Eliza, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Vallette sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 0/0 comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
4 juin—4 11 18 25—2 9 juil

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Propriété cottage à deux corps de logis, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de W. H. Lewis Jr. vs. W. H. Lewis Sr. et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 19,413.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à un jugement rendu le 4 février 1887, et signé le 10 février 1887 par l'Hon. Juge F. A. Monroe, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, Dossier No 19,413, dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'encan
Un lot de terre de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 25 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant Felix de Armas, ancien notaire en cette ville le 30me jour de janvier 1829 et mesurant au pied français, conformément au dit plan, vingt cinq pieds dix pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent quatre vingt un pieds et trois pouces sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet mesurant quatorze pieds de face, sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet entre le lot le lot 14 et 15 et un pouce de largeur pieds sur l'autre ligne.
Conformément à un plan récemment fait par Williams et Pattee, voyers, le dit lot de terre mesure au pied américain 27 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 192 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Calliope et 191 pieds 10 pouces sur la ligne la plus près de la rue Delord, et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus au moins, le dit plan est daté du 28 juin 1887, est maintenant déposé à l'endroit de la vente. Les améliorations sont un cottage à deux corps de logis connu comme No 291 rue Dryades.
Cette propriété est maintenant louée à raison de $25 par mois.
Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant James Zacharie, notaire aux frais de l'acquéreur, comprenant les taxes dues en 1887.
1er juin—1 8 15 22 29—2juil

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.

Succession de Jules Victor.

No. 21 134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 4 juin 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, savoir—
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Avenue Lafayette, Roman et Prieur, 35 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 56 pieds le tout plus ou moins. Les améliorations qui s'y trouvent étant un cottage à un étage connu sous le No 464 rue Lafayette.
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St André, la rue Franklin et Liberté et désigné comme le lot No 18 et formant le coin des rues André et Liberté, mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue St André sur 91 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin et 91 pieds de profondeur sur la rue Liberté et 32 pieds 4 pouces et 7 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage No 565 rue St André.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit du jour de la vente, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles.
Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Bernard C. Shields notaire.
9 juin—16 [illegible] 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du Cotton Exchange.

Gilbert H. Green vs ses créanciers.

No 10,734, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—Le SAMEDI 25 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 10 juin 1887 il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession—
Deux actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange.
Conditions—Comptant avant le transfert.
12 juin—12 19 20 24 25

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR WARREN HOMES encanteur—MERCREDI 29 juin 1887 à 2 heures p. m. à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu le 27 mai 1887 dans l'affaire intitulée succession de H. M. et L. M. Hyams dossier No [illegible] de cette Cour il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante à savoir—
Un morceau de terre dans la paroisse Rapides, dans cet Etat étant le quartier sud-ouest du quartier sud-ouest de la section 1, township 5, nord du range 4, ouest du district des terres, nord de la Rivière Rouge, contenant 48 59 100 acres.
28 mai—1 fois par semaine pendant 30 jrs.

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage de propriétés de valeur dans le Troisième District.

Splendidement située, excellent voisinage.

Mlle F. Louise Andry vs. Mme E. L. Nunez et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 20,975.

—Aussi—

Succession de Claude V. Andry.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 6809.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau, No 14 rue de Chartres—SAMEDI 2 juillet 1887, à la Bourse d'encan Arcade, en vertu d'un jugement en partage rendu le 16 mai 1887 par l'Hon. W. T. Houston dans la première affaire ci-dessus décrite, aussi en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D No 6809 en date du 25 mai dans l'affaire de la succession de Claude V. Andry il sera vendu—
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Kerlerec et Columbus, désignés comme lots A et B; les dits lots étant subdivisés par les lots désignés par les Nos 57 et 58 dans le dit jugement en partage et l'ordre de vente de la dite succession.
1° Le lot B mesure au pied américain 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Robertson 108 4 3 de profondeur sur le côté vers la rue Columbus 34 10 4 sur la ligne du fond et 118 3 2 sur le côté vers le lot A.
Les améliorations sur ce lot comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises avec quatre chambres bien finies, une cuisine, une galerie et une cave, ainsi que des arbres fruitiers.
2° Le lot A mesure au pied américain 31 pieds de face à la rue Robertson, 119 3 2 de profondeur sur le côté vers le lot B, 128 6 4 sur le côté vers la rue Kerlerec et 32 2 4 sur la ligne du fond. Le tous conformément à un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville en date du 20 mai 1887, déposé en mon bureau sur lequel les dimensions en mesure françaises peuvent être vues.
Toutes les mesures ci-dessus correspondent avec la mesure française, marquées en encre rouge sur un plan exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, assurance, honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 et sera tenu de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.
Acte de vente pardevant F. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29mai—29—5 12 19 26juin—1,2juil.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Frederick Lopez vs ses créanciers—No 19,879 Division B.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frederick Lopez, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Orr notaire en cette ville, LUNDI le 27me jour de juin 1887, à 11 heures A. M., dans le but de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés décrites dans la pétition en liasse dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 13 juin 1887.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
14 juin—3f en 10 j

Succession de B. Latapi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,549—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16,21,25

L'Abeille de [illegible]

VENDRE[DI] [illegible]

COMPAG[NIE] [illegible]

LA BOURGOGNE
LA NORMANDIE

Le Steamer [illegible]

CHEMIN [illegible]

LOUISVILLE, [illegible]

TEXAS

FEUIL[LETON] [illegible]

No 30

LE S[illegible]

La Ro[illegible]

PAUL S[illegible]

Pierre et Georges [illegible] et découverte. [illegible] en leur souriant [illegible] sant une [illegible] tête. Quant au [illegible] Pierre Davrignac [illegible] demeurait immobile [illegible] regard perçant du [illegible] se figea sur ses [illegible] composèrent en une [illegible] d'étonnement et de [illegible]
Pierre et son [illegible] ment leur chemin, [illegible] feutre sur leur tête [illegible]
Georges était [illegible] point contre lui de [illegible] lui avait souri. Ce [illegible] il est vrai, mais que [illegible] dire!
Presque chaque [illegible]